

LIMITER L'ÉROSION

OBJECTIFS :

L'érosion, c'est la dégradation de votre sol

- De la bonne terre qui descend, perdue à jamais quand elle sort de la parcelle ;
- Un sol qui s'appauvrit et perd sa fertilité ;
- Des rendements en baisse.

L'érosion, c'est un problème pour les collectivités

- Des coulées boueuses sur les routes ;
- Le comblement des fossés et l'éboulement des talus ;
- L'envasement des passages busés et des retenues collinaires.

Un devis pour une commune (330 habitants, 1400 ha de surface agricole) peut monter après orage pour une remise en état jusqu'à 50 000 €.

Cela peut entraîner de mauvaises relations de voisinage... mais cela conduit de toute façon à un surcoût pour tout un chacun, viticulteur ou non.

L'érosion, c'est la dégradation de la qualité de l'eau

- Turbidité (eau trouble chargée de terre) : surcoût pour le traitement de l'eau potable ;
 - Pollution par les nitrates, les phosphates et produits phytosanitaires ;
 - Déséquilibre de la vie aquatique (prolifération d'algues, disparition de poissons,...)
- Ces conséquences entraînent un surcoût pour la collectivité (les vigneron y compris) et une image de « pollueur » pour le grand public consommateur.



La dégradation du sol

L'érosion n'est pas une fatalité : il existe des aménagements pour la réduire

LIMITER LES ENTRÉES D'EAU QUAND C'EST POSSIBLE, SINON, LIMITER LES DÉGÂTS.

Limiter les intrants d'eau dans la parcelle, c'est :

- Maîtriser les arrivées d'eau
 - en empêchant les eaux extérieures de ruisseler sur la parcelle : les fossés de ceinture (comme en attestent les ouvrages des Anciens) restent facilement réalisables tout en délimitant des propriétés foncières ;
 - en créant des bandes enherbées (charrières enherbées) ou des bassins de rétention quand on ne peut empêcher les eaux extérieures de traverser la parcelle ;
 - en favorisant le drainage ou en captant les zones de mouillères pour réduire leur tassement lors d'interventions culturales.
- Freiner ou intercepter le ruissellement
 - au sein des rangs, l'enherbement joue un vrai rôle de frein
 - prévoir, en Val de Loire, un moyen de freiner le ruissellement tous les 100 mètres : changement du sens de plantation, installation de bandes enherbées, positionnement de fossés (enherbés, empierrés, ouverts,...), installation de haies (pouvant être une réserve d'auxiliaires)...
- Protéger les eaux :
 - planter des bandes enherbées en bas de pente, en bordure de fossés et de rivières pour arrêter les entraînements de terre et protéger les eaux.

L'érosion n'est pas une fatalité : il existe des techniques culturales pour la réduire

LE BUT EST D' AUGMENTER LA PERMÉABILITÉ DU SOL :
L'EAU QUI PÉNÈTRE DANS LE SOL NE RUISSELLE PAS !!!

Diminuer la quantité d'eau en circulation de surface, c'est possible :

- Par restauration de la structure par les moyens déjà connus tels que :
 - le chaulage : en respectant le Coefficient de Fixation (voir diagnostic méthode Hérody), il permet la saturation du complexe organo-minéral et empêche le lessivage des particules séparément ;
 - l'entretien de la matière organique : il faut viser une optimisation du pool organique par entretien de l'humus selon les besoins du Coefficient de Fixation et par entretien de la Matière Organique Fugitive alimentant l'activité biologique ;
 - le sous-solage : il favorise la perméabilité plus profonde (d'autant plus si une patte d'oie est utilisée) [à renouveler selon les besoins tous les 3-4 ans]; sa réalisation se fait un rang sur deux, en sève descendante, sur sol saturé en bases ;
 - le travail du sol : superficiel (10 cm), il entretient une porosité de surface et évite la croûte de battance de se former ;
- Par entretien de la structure **grâce à une activité biologique adéquate** :
Deux besoins sont nécessaires :
 - oxygène : par travail du sol, structuration du profil (voir point ci-dessus)
 - nourriture : Matière Organique Fugitive
- Par limitation des traces de passage de roues :
 - elles prédisposent à l'érosion en rigoles.

○ **UTILS DISPONIBLES :**

- Observation de parcelles
- Cartographie de risques d'érosion

○ **QUELS ATOUTS ?**

Techniques :

Conservier son patrimoine sol pour son exploitation et les générations futures ; garder des vignes praticables par les matériels et par les ...touristes !

Ecologiques :

Éviter les « accidents » d'érosion, de glissements de terrain, de pollution par les produits phytosanitaires et par les fertilisants,...

Economiques :

Conservier toute la valeur du vignoble.